

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 11

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petite Chronique

Pierre Jonneret

Ce numéro ...

Ce numéro de votre magazine est plus particulièrement axé sur l'armée suisse. Il ne prétend pas être un dossier, mais apporter tout de même des éléments d'information supplémentaires au moment où le pays va être invité à se prononcer sur une question que l'on peut considérer comme capitale pour son avenir. Car la votation du 26 novembre peut remettre en cause des décennies, voire des siècles, d'orientation traditionnelle d'une nation. La réunion d'information civique organisée à Paris, le 8 novembre, par le Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris en liaison avec l'Association des Jeunes Suisses de l'Île-de-France et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris (FSSP) aura apporté aux participants des éléments directs sur les motivations des partisans et des adversaires de l'initiative. Que tous ceux de nos lecteurs qui peuvent se rendre en Suisse pour voter le 26 novembre le fassent. Il en va un peu de notre honneur de Suisses de l'étranger. Ceux qui auront participé au vote simulé qui a eu lieu le 8 novembre lors de la réunion précitée, auront aussi marqué leur intérêt pour les affaires du pays, tout en soulignant combien le système actuel d'expression des citoyens résidant hors des frontières est absurde. Vote par correspondance bientôt, nous a-t-on promis, encore faudra-t-il veiller à ce que ses modalités et sa portée ne soient pas limitées. Tout un programme pour l'Organisation des Suisses de l'Etranger. On attend des nouvelles.

... Et les autres

Nous n'aurons pas l'audace de dire que le *Messenger* va faire peau neuve. A bien des égards, croyons-nous, ce petit journal correspond aux aspirations de la majorité de ses abonnés. Mais on ne peut conserver *ad vitam aeternam* les mêmes rubriques et le même ton. Nous avons donc pris la décision, au sein de la F.S.S.P., de mettre en place un Comité de Rédaction, dans lequel sont représentés différents secteurs d'intérêt et différentes orientations. De nouvelles chroniques sont déjà prévues : Sports, Echos du showbiz et des médias, Conseils juridiques, Tribune des lecteurs, Hôtel-

lerie et Gastronomie... et toutes celles que vous voudrez bien nous suggérer. Ecrivez-nous donc et dites-nous franchement ce que vous aimeriez lire dans ce journal. Il est évident que nous ne pourrions pas reprendre toutes les suggestions, mais elles formeront une gerbe dont nous nous inspirerons. Encore une chose : dites-vous bien que nous ne sommes pas un caméléon, donc que les changements viendront petit à petit. Notre équipe permanente se résume à une personne assistée d'une dactylographe à mi-temps ; songez-y aussi en nous présentant vos suggestions et avis.

Pour le prix de deux paquets de Gauloises

Puisque nous parlons du journal, annonçons dès à présent que notre abonnement va augmenter de 10 FF à partir du 1^{er} janvier prochain. Tout comme les tarifs postaux, il faut s'adapter. Mais cette augmentation correspond à une amélioration du service. En effet nous avons maintenant recours à un nouveau système informatisé de gestion des abonnements qui devrait en principe éviter les rappels non justifiés, les doubles envois, les délais de mise en place des changements d'adresse etc... Ce nouveau système déchargera également certains de nos volontaires d'un travail manuel fastidieux. Donc, à tous, merci de répondre à l'appel désormais familier des dix francs pour le cœur.

La « Revue » et le « Messenger »

Dans le dernier numéro que vous avez reçu, nous avons attiré l'attention (p. 15) sur la différence à faire entre la « Revue Suisse » et « Le Messenger Suisse ». L'une est un organe officiel à l'intention de l'ensemble des Suisses à l'étranger rédigée à Berne (pages blanches) et diffusée en cinq langues sur les cinq continents, l'autre est votre journal, destiné aux pays francophones et plus particulièrement aux Suisses de France, conçu et rédigé dans cette optique. Nous vivons de nos abonnements et très peu de la publicité dont nous n'inondons pas nos colonnes, encore que notre support soit loin d'être négligeable pour certains annonceurs. Alors, aidez-nous auprès de nos compatriotes qui ne reçoivent que la « Revue Suisse ». Attirez leur

attention, dans votre cercle familial ou amical aussi bien qu'au sein de vos sociétés, sur cette différence qui échappe encore à beaucoup. Cela nous aiderait tant. Si nous avions mille abonnés de plus, nous n'aurions plus de problèmes.

Nouvelle adresse Nouveaux bureaux

La chose est en route. Nous travaillerons mieux dans un cadre plus éclairé. Nous vous tiendrons au courant dès que cela sera fait.

Les suites d'un Congrès

On aura sans doute regretté que le dernier Congrès des Suisses de l'étranger se soit surtout résumé en un échange de vues entre médias helvétiques sur leurs propres problèmes de présence à l'étranger. Dès l'instant que la Table ronde qui formait le pivot de ce Congrès était composée d'un seul Suisse de l'étranger sur tous les participants, il pouvait difficilement en être autrement. Toutefois, il est ressorti des délibérations de Locarno une constatation assez troublante, c'est que l'information politique des Suisses de l'étranger, appelés bientôt à voter par correspondance, était insuffisante et à coup sûr fragmentaire. Le Conseil fédéral s'en est ému, sans doute alerté par M. Flavio Cotti et le Vice-Chancelier Achille Casanova, tous deux présents à Locarno. Il a donc mandaté la Chancellerie, le Département Fédéral des Affaires Etrangères, en collaboration avec le Secrétariat des Suisses de l'Etranger et Radio Suisse Internationale d'examiner les moyens à mettre en place pour pallier ce manque d'information.

Espérons que les modestes médias que nous sommes, nous les journaux des Suisses de l'étranger comme le *Messenger Suisse*, la *Gazette Svizzera* ou la *Swiss American Review* serons invités à nous associer à cette recherche qui touche à un domaine dans lequel nous avons quelque expérience. Nous avons suggéré à Locarno que la presse écrite suisse et la presse radio-phonique examinent la possibilité de nous autoriser à une certaine reproduction de leurs articles, chroniques et communiqués. Ce serait un premier pas que nous avons déjà fait, grâce au « Journal de Genève ».